

**Notes de la séance  
du Conseil d'établissements lausannois du  
Jeudi 13 novembre 2014, de 20h00 à 22h00**

Salle du Conseil communal, Hôtel de ville, place de la Palud 10

**Présidence :** M. Oscar **Tosato**

**Présents :** Mmes Florence **Borel**, Julie **Buclin**, Magali **Crausaz**, Francine **Cherbuin**,  
Raphaëlle **Deshayes**, Amandine **Epars**, Sylvie **Guex**, Nicole  
**Hoffmann-Pochon**, Mireille **Lapointe**, Emilie **Loertscher**, Katia  
**Magnenat**, Elisabeth **Müller**, Mariela **Muri-Guilares**, Nicole **Paillard**,  
Marija **Radic**, Sophie **Riesen**, Virginie **Schlüter**  
MM. Jean-François **Borgeaud**, Daniel **Bugmann**, Olivier **Faller**,  
Marc **Ferrer**, Théo **Gafner**, Jean-Marc **Gerber**, Michel **Guyaz**,  
Joël **Henzelin**, David **Roth**.

**Excusés/Absents :** Mmes Florence **Bettschart-Narbel**, Farideh **Bornak**, Laurianne **Bovet**,  
Déborah **Donoso**, Alessandra **Duc Marwood**, Elisabeth **Garbar**,  
Florjane **Grandjean Lüthi**, Nathalie **Jaunin**, Catherine **Kramer**,  
Gaëlle **Lapique**, Françoise **Longchamp**, Sandrine **Schlienger**,  
Martine **Steiner**, Sylvie **Winkler**.  
MM. Fabian **Bonzon**, Serge **Cantero**, Jean-Daniel **Conus**, Denis **Corboz**,  
Olivier **Crochat**, Jacques **Daniélou**, Nicolas **Deriaz**, Cédric  
**Fracheboud**, Fabrice **Ghelfi**, Claudio **Marra**, Philippe **Nicollier**,  
Hubert **Olivier**, Frédéric **Perroud**, Bertrand **Picard**, Christophe  
**Pidoux**, Michel **Rosselet**, Laurent **Schuler**, Michel **Trolliet**, Pierre-  
Alain **Verheyen**, Alexandre **Wuillemin**.

**Autres participants :** M. **Martinet Philippe**  
Mme **Attinger Claire**, **De Pietro Fabienne**, **Schneider Marie**

M. Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il salue la présence de deux directeurs d'établissement, Messieurs Borgeaud et Guyaz. M. Oscar Tosato accueille également Madame Claire Attinger, Madame Fabienne de Pietro et Madame Marie Schneider.

2 nouvelles personnes au Conseil d'établissements : Mme Emilie Loertscher, présidente de la Commission du Belvédère (parents) et M. Olivier Crochat, président de la Commission de Villamont (parents).

Il souligne la présence de 3 Conseillers communaux et les remercie. Il informe que Marie Schneider sera désormais l'interlocutrice des CET, reprenant les tâches accomplies par Mesdames Christine Gonzalez et Celimanna Masiello.

**1. Adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour est accepté.

**2. Adoption des notes des séances du 22.05.2014 ainsi que celles des élèves**

PV accepté avec remerciements à son auteur.

M. Tosato distribue les brochures « Grandir à Lausanne ». C'est un joli travail de synthèse. Il demande de mettre en place les prestations sans attendre que la loi cantonale soit validée.



**Rentrée 2015** : Le formulaire aux parents pour inscription des enfants partira à mi-décembre. Retour 15 janvier. Les séances d'information aux parents de 1P auront lieu du 4 au 7 mai 15.

### 3. Création de 3 nouvelles Commissions d'établissements

Tout le monde a vu la carte lors de la dernière séance. Nouveau collège à Beaulieu, à Coteau Fleuri et à Beaulieu.

Les 3 directions ont été repourvues par des personnes expérimentées qui s'intégreront bien. **Madame Nathalie Perroud**, actuelle Directrice de l'établissement primaire de Vevey, qui reprendra, le **1er mars 2015**, la direction du futur **établissement primaire de Lausanne - Pierrefleur (ouverture au 1er août 2015)**.

**Madame Danielle Zombath**, actuelle Directrice de l'établissement primaire de Payerne et environs, qui reprendra, le **1er mars 2015**, la direction du futur **établissement primaire de Lausanne - Beaulieu (ouverture au 1er août 2015)**.

**Monsieur Marc Wicht**, actuel Responsable d'unité (SCODIF) au sein de la Direction pédagogique, qui reprendra, le **1er mars 2015**, la direction du futur **établissement primaire de Lausanne - Côteau Fleuri (ouverture au 1er août 2015)**.

Il faudra constituer de nouvelles CET pour ces 3 établissements !

Les membres actuels des CET désirent rester, sans tournus et mettre l'énergie dans les CET actuelles sans la mettre dans la recherche de nouveaux membres. Faire aussi parler de ces Commissions afin que les gens soient intéressés à y participer.

Juin à décembre 2016 = phase de renouvellement plus formelle, donc 15 CET à constituer, mais le plus simple reste possible.

## Responsabilités en matière de remplacements

Représentants	Désignés par...	Remarque
Autorités politiques	Bureau du CC et Greffe municipal	Désignation via les partis courant printemps
Parents	Parents	Voir ci-après
Associations	SEP+S et Directeurs/-trices	Sur la base d'une liste par quartier, recherche conjointe et cooptation
Pro' de l'école	Directeurs/-trices	Modalités définies par le DFJC

Bilan des opérations de 2006 : « une mise en place épouvantablement lourde ! »  
Bilan des opérations de 2011 : « une mise en place encore très lourde ! »  
Perspective pour 2016: « sacrifier un peu de démocratie à l'efficacité » ?!



Actions envisagées pour l'élection des parents des CoE :

- Août 16 :** **courrier général** de présentation du rôle et de l'activité des CoE / CE  
+ invitation à une séance générale de présentation
- Sept' 16:** **courrier par EPS** appel à candidature ou à figurer comme « viennent ensuite » si... + invitation à une séance d'élection des représentant-e-s des parents
- Oct'-déc' 16:** **15 soirées de désignation par EPS** (cf. art. 18 Règl')
- Animation par président-e sortant-e + direction + SEP+S
  - Election en 3 phases: confirmation en bloc des parents déjà membres de la CoE et élections seulement dans le cas où il manque des parents; puis désignation des représentant-e-s à la CEL.

Mme Schlüter se demande pourquoi envoyer 2 courriers séparés ? M. Philippe Martinet trouve l'idée pertinente d'envoyer les 2 lettres en même temps.

M. Oscar Tosato appuie la projection SEP+S, c'est-à-dire que cela soit fait en douceur avant les élections 2016. M. Joël Henzelin (Entrebois) est concerné par la fusion, il appuie le projet SEP+S ; attention aux parents qui n'ont plus d'enfant à l'école et qui devraient démissionner. Peur d'un essoufflement lors de la phase de transition. M. Oscar Tosato souligne cette excellente remarque. Certes les parents peuvent quitter la CET quand ils n'ont plus d'enfant à l'école, mais il accepte une dérogation pour qu'ils puissent continuer. Aucun élément légal ne vient le contredire. L'important dans les CET est le bon travail effectué.

#### 4. Préparation des élections des membres des Commissions en 2016

Mme Riesen (CF Ramuz), il est difficile de trouver des parents.

M. Borgeaud (Béthusy), soirées de présentation, sans résultats extraordinaires mais il a intégré la CET avec les soirées de parents, ce qui est plus opportun.

Mme Radic (Prélatz) : peu de retours même après 18 mois de travail et de distribution de flyers d'inscription aux parents.

Mme Loertscher (Belvédère) : via une visite le jeudi avant la rentrée scolaire, ils ont constitué une liste avec de parents intéressés. Les autres parents vont recevoir les informations de la Commission via une «newsletter».

La Sallaz : il y avait des stands à la soirée d'accueil des 1P. Certaines personnes étaient intéressées à participer à la CET, mais ensuite à chaque séance on ne comptait que 2 parents présents. La CET a contacté les parents inscrits mais absents pour leur demander s'ils désiraient continuer. Réponses toutes négatives.

#### 5. Travaux des Commissions, bref état des lieux

Mme Gonzalez a tiré les résultats des synthèses des CET (voir page 13-14 du PPT ci-annexé).



### 5.1. Présentation du projet «développement durable» en cours à **Béthusy**.

Projet soutenu par CET, les parents, politique, et professionnels se sont associés pour monter un projet avec les élèves sous la houlette de Mme Hofmann. Les élèves ont commencé en septembre et les enseignants lient leurs études à l'alimentation. L'infirmière est venue aussi ainsi qu'une enseignante de cuisine. Défi : réaliser un repas avec zéro déchet. Le 22 janvier, repas préparé par les élèves (avec explications de leur démarche). De plus, ils vont éditer un livre de cuisine avec les démarches associées. Pour réaliser tout ça, financement par éducation21, la Ville, les SI et le Service de la Santé.

**Elysée** : festivités du 50<sup>e</sup>. Ils font une comédie musicale (Le roi lion). Entre temps ils ont fait une expo de photo (thématique : droit à l'image, etc...), visites guidées très appréciées.

**Montolieu** : recrutement de nouveaux parents par le biais d'une présentation aux parents des 7<sup>e</sup>. Quelques belles idées pour la première réunion, dont l'accueil des parents au sein de l'établissement au début de l'année. Aussi question de l'alimentation.

**Villamont** : climat établissement : Mme Cherbuin : dès mai ils se sont activés pour l'assemblée des parents, l'accueil des élèves avant la rentrée. Plusieurs candidats se sont inscrits. Mme Martine Bovay qui a écrit un livre sur l'éducation des ados viendra faire une conférence.

**Bélvédère** : Mme Loertscher : l'accueil des futurs 7P a eu beaucoup de succès. Durant la séance ils profitent pour essayer de recruter les parents.

Un tournoi de foot est organisé la semaine prochaine, organisé par la CET (tout le monde s'y met, parents, élèves, ...). Noël 18 décembre et tombola (la CET va chercher des lots). Des cafés-parents se mettent en place. 1<sup>er</sup> thème alimentation et 2<sup>e</sup> sur les nouveaux médias. Il y a chaque fois un thème et participation sur inscription. Un professionnel vient faire une présentation sur le thème choisi. C'est large, ça touche également le quartier, notamment les parents. 4 x par an.

**Entrebois** : M. Henzelin : travail sur le retour du sondage des élèves sur les DS afin d'établir une charte de collaboration entre les enseignants des DS et les enseignants des établissements pour que l'enseignement soit homogène et dans les règles. Points à clarifier via un projet d'un étudiant HEP (peut-être). Mme Attinger est venue à la réunion, les personnes présentes sont contentes.

**Claire Attinger**: il faut renforcer le lien entre les enseignants. A Floréal, le personnel des DS, le SAJE et le personnel de l'APEMS doivent se rencontrer pour une qualité égale de prestations entre eux.

**Floréal** : Mme Müller : thèmes proposés : théâtre, improvisation ainsi qu'une soirée pour les parents sur la collaboration école-famille.

**Mon-Repos** : M. Guyaz : un sous-groupe a été créé dans la commission qui est intéressée à l'accueil des parents. Un flyer a été imprimé pour présenter l'école aux parents avec toutes les associations (sportives, culturelles, etc...). Plusieurs juristes parents d'élèves sont intéressés par le règlement des parents d'élèves.

**La Sallaz** : ont passé beaucoup de temps dans la préparation du règlement. Dans chaque collège quelque chose de plus festif. La comète est venue servir du vin chaud, etc.



**Boissonnet** : M. Gafner . 1 souhait : un spectacle de danse pour les grands et les petits.

**Prélaz** : Marija Radic : événement majeur : concert de Sanshiro à Beaulieu. Bons retours. Mais la CET n'a pas été assez visible, les gens ont cru que c'était organisé par l'école... Concert à succès et belles rentrées financières (il reste frs 3'000.--). Egalement un projet sur la cuisine ainsi qu'une fête culturelle avec danses folkloriques.

**CFRamuz** : la CET se penche sur les relations avec les parents. La CET a été échaudée lors d'une séance où il y avait plus de présentateurs que de personnes présentes.

**Bélvédère** : Mme Muri-Guilares: accueil des élèves et des parents. Expérience très positive, Il y a un accompagnement pour les personnes qui ne parlent pas forcément français. Belle collaboration entre tous les partenaires. Elle demande si les documents seront traduits.

**PM** : la lettre pour les élèves qui vont entrer en 1P sera traduite sur le site Internet. Le CREAL fait 500 entretiens par an avec les élèves allophones. Il y a des traducteurs dans certaines soirées de parents.

**Mme Cherbuin** : le «mémento pour les parents» est en plusieurs langues.

Est-il à jour ? **OT** : Ce sont les préfets qui sont en charge maintenant de ce memento. Il date de 2011 et c'est le dernier, mais l'information de base demeure valide.

## 6. Campagne contre le vandalisme (PowerPoint en annexe)

M. Philippe Martinet présente les chiffres liés au vandalisme : + de frs 300'000.-- de frais inhérents au vandalisme et brigandages. 4 collègues braqués, vols....

Comme la police l'a dit il y a 2 types de fauteurs de trouble. Les ados du quartier plus ou moins en rupture et les personnes de passage, dont l'occasion fait le larron.

Les slogans proposés inspirent des sentiments positifs. Mais il faut faire attention de ne pas rendre les établissements « ennemis » entre eux.

Attention de ne pas mettre en valeur les garnements en montrant leurs méfaits. Eviter les titres négatifs. Mais montrer aux élèves le coût des dégâts pour faire prendre conscience de ces sous perdus pour le reste. Sur les réseaux sociaux attention aux caïds qui seront fiers de leur coup.

Madame Marija Radic estime dit que les TIG (travaux d'intérêt généraux) sont très éducatifs (ex : repeindre, déboucher les toilettes, ...).

Les bâtiments les plus touchés sont : Béthusy, l'Elysée, Grand- Vennes, Mon-Repos, Bergières, Bois Gentil, Borde, Entre-Bois et Vieux-Moulin

Il faut faire quelque chose dans les infrastructures. Limiter le côté barbelés et grillages, on veut que les lieux scolaires puissent être occupés hors du temps scolaire. Les jeunes de moins de 18 ans cherchent des endroits où se retrouver quand l'école est finie.

En ce qui concerne les clefs, on doit s'améliorer via notamment les clefs électroniques. C'est un projet, mais la décision va être prise sous peu.

Monsieur Tosato précise que des caméras de surveillance seront installées mais ne seront en service que lorsque la fin de l'école aura sonné. D'après les citations dans l'hebdomadaire Lausanne Cités de M. Gilliéron, syndic de Prilly, elles servent les 6 premiers mois et ensuite plus à rien. Les caméras vont surveiller les bâtiments et non les personnes. Il ne faut pas



paniquer, on en est pas encore au stade des zones de non droit. De plus, on ne peut pas mettre des caméras sans la bonne collaboration des directeurs et des enseignants.

Il faut souligner l'effort de ne pas fermer les préaux. Les jeunes ont besoin d'occuper l'espace public car cela ne ferait que déplacer le problème ailleurs.

Les 5 planches du powerpoint sur le vandalisme seront envoyées aux participants pour en discuter avec les directions et nous donner un retour. Si vous avez des propositions sur ces planches du PPT dans vos CET, merci de nous en faire part ! (PM)

Quel délai pour retour ? Prochaine CET. On affinera au fur et à mesure. C'est intemporel, pas de début et de fin, donc envoyez vos retours n'importe quand. (OT)

## 7. Rentrée scolaire, point de situation, par Monsieur Guyaz, Directeur de Mon-Repos

*Demander à 12 directrices et directeurs d'Etablissements de faire le point sur leur rentrée scolaire, donne forcément 12 avis différents. Nanti de la mission de vous en faire un résumé ce soir, et ne connaissant pas la réalité de tous mes collègues, j'ai opté pour la tactique du micro trottoir en demandant à chacun de me donner ses impressions de ce que fut sa rentrée scolaire, de ce qui **est** sa rentrée scolaire puisque nous en vivons les conséquences au quotidien et que nous n'en sommes pas encore si loin. Voici donc les réalités de chacun :*

Au **Belvédère** on parle d'une rentrée scolaire complexe avec des élèves difficiles et peut-être désorientés par l'affaiblissement de la maîtrise de classe et les nouvelles exigences en allemand et en anglais.

Mais beaucoup de nouveaux maîtres adéquats et motivés.

A l'**Elysée**, 2 constats :

- Nous avons renforcé le rôle du maître de classe dans les classes de 9 et 10VG en lui attribuant plus de branches à enseigner. La gestion de classe s'en retrouve simplifiée et améliorée et le suivi des élèves renforcé.
- L'utilisation de nouveau logiciel informatique pour noter les absences des élèves et contacter si nécessaire les parents donne entière satisfaction. Le suivi des élèves est ainsi amélioré et les parents apprécient d'être informés rapidement de l'absence de leur enfant.

A **Béthusy** on signale que :

- L'augmentation considérable des élèves arrivant en 7P représente un défi pédagogique et organisationnel.
- La mise en service de la nouvelle salle de sport, ainsi que des locaux attenants est un élément réjouissant. Les maîtres d'éducation physique sont enchantés de pouvoir disposer de ce nouvel outil de travail.
- La Leo continue à se mettre en place avec de nouvelles échéances à préparer comme les premiers examens de fin d'études selon la nouvelle loi tout en attendant toujours les nouvelles conditions de passage dans les différentes structures du post-obligatoire : école de diplôme , école de maturité, opti, ... .

A **Entre-Bois** le Conseil de Direction est heureux de pouvoir compter sur une équipe très solide pour affronter une rentrée sur les chapeaux de roues avec énormément d'élèves, proche des 1700. Et même s'il y en aura moins en août 2015, planent les incertitudes d'organisation.

A **Villamont** on attend avec impatience l'arrivée de la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et désire relever la bonne qualité des Comités des élèves qui se déroulent bien partout.



Du côté de **Floréal**, la rentrée s'est bien déroulée... avec toutefois quelques soucis liés soit à l'emplacement soit au nombre de locaux disponibles.

Au printemps passé, une réflexion a été menée sur les enclassements des enfantines dans les collèges de Cour, Montriond et Floréal. Après avoir entendu les arguments des parents, l'établissement a décidé de privilégier l'enclassement de tous les enfants d'une même famille dans un seul bâtiment. Ainsi, le collège de Cour est devenu l'UAPE de Cour et est maintenant géré par le service de l'accueil de jour et de l'enfance. Les élèves d'enfantines fréquentent le collège de Floréal ou de Montriond selon leur adresse, comme leurs grands frères et sœurs. Les éducatrices et éducateurs de l'UAPE amènent les enfants dans les deux bâtiments.

L'espace manque cruellement aux Figuiers et à Montoie. Pour retrouver des locaux, destinés aux appuis par exemple, il a été décidé il y a une année de rouvrir deux classes de 5 et 6P au collège de Tivoli. La trêve a été de très courte durée puisqu'au mois d'août 2014, tous les locaux des Figuiers, de Montoie et de Tivoli sont à nouveau occupés. Ces prochaines années verront certainement les pavillons scolaires fleurir du côté de l'établissement de Floréal !

A **CF Ramuz**, on note une rentrée marquée par la mise en musique de la deuxième volée de 9VG nouvelle formule, volée plus calme et studieuse que la précédente. Rentrée marquée également par une certaine étroitesse de nos murs avec des classes bien remplies, aux limites supérieures, voire dépassant, les maxima prévus par la LEO.

**Aux Bergières** « La rentrée s'est bien passée, malgré les grands défis d'organisation dans les classes de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année de la voie générale prévue par la LEO ; des inquiétudes demeurent néanmoins lorsque les 3 degrés (9-10-11) seront concernés par la nouvelle VG de la LEO, dès la rentrée 2015 : organisation des niveaux, des différentes options et complexité que cela engendre pour l'organisation des horaires. »

La rentrée à **Isabelle-de-Montolieu** s'est effectuée dans la nouveauté au niveau de la direction.

Si le directeur avait été présenté aux corps enseignant au mois de juin, les élèves ont fait sa connaissance le jour de la rentrée.

Après quelques semaines, l'établissement a déjà retrouvé son rythme de croisière et nous pouvons souligner que la rentrée 2014 a été effectuée dans de bonnes conditions et que tout se déroule normalement.

**A La Sallaz** : rentrée plus paisible que la précédente, en raison de la seconde année de la LEO. Ceci est valable tant pour les enseignants, les secrétaires et la direction qui apprécient particulièrement le nouveau logiciel d'aide à la gestion de l'Etablissement appelé LAGAPEO.

Ceci dit, le passage de 5 à 8 EP occupe déjà beaucoup cette dernière.

**Prélaz** on nous signale :

- 1) Une augmentation du nombre d'élèves (+55), qui débouche sur l'ouverture de 3 classes supplémentaires.
- 2) Une rentrée calme sans événement particulier à signaler.
- 3) Après quelques semaines d'école, le constat d'une augmentation de situations d'élèves de 1P nécessitant une attention particulière.
- 4) Depuis octobre 2014, le ConsDir travaille à la réorganisation des EP qui fait que Prélaz va se séparer en trois, Prélaz (formé de Pz, Malley et Provence), Pierrefleur et Beaulieu.

**A Mon-Repos**

Grosse augmentation de 82 élèves, donc 4 classes du côté du centre, quartier de l'Eglantine et du sud : Montchoisi et Croix d'Ouchy. Il semble que cette courbe démographique n'est pas prête de redescendre vu que de nouvelles augmentations sont attendues dans la même région dans les années à venir nécessitant de nouvelles constructions scolaires impératives.



Cette importante augmentation d'élèves amène forcément de nombreuses forces enseignantes supplémentaires qui viennent compléter un effectif de 160 maîtres, pour les 1665 élèves, qui font dire à son directeur que l'arrivée de 3 EP supplémentaires à Lausanne, et donc la réduction proportionnelle des effectifs l'an prochain dans chaque établissement sera la bienvenue.

Merci à Monsieur Guyaz !

#### **8. Groupe de travail FAQ, proposition de Madame Magnenat (APE) / PPT en annexe**

Mme Magnenat nous explique le projet de « Foire aux questions »(FAQ) :

Soucis avec des parents qui arrivent et qui ne savent pas comment inscrire leurs enfants à l'école. Du coup il faudrait regrouper les informations en plusieurs langues.

L'objectif est de réduire les inégalités (parents allophones ou parents francophones). Uniformiser les pratiques. L'APE désire que tout le monde ait accès aux mêmes infos. Années après années, cela devrait être pérennisé.

Ceci est un premier jet. Mme Magnenat attend vos retours, tout le monde recevra le PPT avec ses coordonnées. Monsieur Tosato est heureux que l'APE se lance dans cette démarche. Merci à Mme Magnenat !

#### **9. Divers et propositions individuelles**

Monsieur Tosato informe du projet de rapport-préavis « alimentation saine dans les lieux de restauration collective », APEMS, garderie, réfectoires, etc.... Ambition : arriver à 70% de produits locaux et bios.

25<sup>ème</sup> anniversaire de la convention relative aux Droits de l'enfant :

Le 20 novembre aura lieu la journée des droits de l'enfant. Dans ce cadre des animations seront organisées le 19 novembre sous les arches du pont Bessières. Un intrerconseil réunira les jeunes participants de 4 conseils des enfants et la Municipalité dévoilera un objet symbole (ce sera un escabeau pour rehausser les petits enfants aux guichets de l'administration lausannoise). Il y aura également l'inauguration d'une fresque à Genève qui a pour thème «pour un monde plus juste» et qui a vu la participation d'élèves de notre ville (Entre-Bois, Isabelle-de-Montolieu et La Sallaz). Le 20 novembre, M. Oscar Tosato sera présent et donnera une conférence sur ce thème.

Vendredi 21 novembre, place Jean-Monnet, une installation de 500 lampions dans le cadre de Lausanne-Lumières (jusqu'à Noël).

Rappel calendrier :

**Prochaine séance le 21 mai 2015**

La séance est levée à 22h00